

ECOLE PRIMAIRE SIMONE SOUMIER DE SAINT MAURICE MONTCOURONNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 20 mars 2010

Rédigé par :

Le Groupement Autonome de Parents d'Elèves (G.A.P.E.) (<http://smm-unaape91.org>)

La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques (F.C.P.E.) (<http://smmfcpe.free.fr>)

SECURITE

Tous les portails seront dorénavant fermés à clé durant le temps scolaire. Il faudra donc soit prévenir à l'avance pour qu'une personne ouvre à l'heure dite, soit téléphoner en arrivant au portail. Ce mode de fonctionnement est transitoire, en attendant des devis et que la mairie puisse lancer des travaux pour que nous disposions d'un système plus souple (par exemple un interphone).

DIALOGUE AVEC LES PARENTS

Les enseignantes, les représentants de la mairie ainsi que le personnel communal sont à votre disposition pour discuter avec vous d'un point particulier concernant votre enfant. Trop peu de parents font cette démarche lorsqu'ils rencontrent un problème alors qu'il s'agit du meilleur moyen pour trouver une solution, satisfaisante pour tous. Ces personnes, en contact avec nos enfants, ne peuvent pas toujours connaître toutes les difficultés que rencontre un enfant, par exemple lorsqu'il s'agit de difficultés relationnelles avec ses pairs, et les parents ne connaissent pas toujours le comportement de leur enfant au sein de l'école. Il est donc essentiel, pour le bien-être de votre enfant, pour ne pas rester vous-mêmes dans l'interrogation, que vous vous adressiez à un de ces interlocuteurs.

QUELQUES DATES

- 31 mars : course d'orientation à Cheptainville pour les GS
- 31 mars au 9 avril : classe de mer pour les CM2
- 1^{er} avril : visite du Zoo de Thoiry pour les Maternelles
- 9 avril : journée de l'environnement
- 15 avril au matin : cross de l'école
- 15 avril : visite du collège pour les CM2
- 5 au 7 mai : voyage en Val de Loire pour les CP/CE1/CE2/CM1
- 7 mai : visite du collège par les CM2, à l'occasion d'un entraînement vélo
- 10 et 17 mai : Musée en herbe pour les maternelles
- 14 mai : journée sans voitures
- 26 mai : course d'orientation à Chamarande pour les MS
- 3 juin : sortie Athlétisme de Bondoufle pour les Maternelles
- 8 juin : visite d'une Boulangerie à Dourdan pour les CP
- 9 au 11 juin : sortie Vélo
- 16 juin : orientation à St Maurice pour les PS
- 26 juin : kermesse de l'école

PRESENTS :

Les enseignantes : Mmes Elie-Auzé, Saysithideth, Puigmal, Duperrier, Verdier, Texier, Duarte, Alcaras et Perez Bourvellec
Excusées : Mmes Biggi et Massari
La municipalité : Mme Rocher et M Berrichillo
La FCPE : Mmes Bily, Lamoureux, Lütjens, Mahjoub et Cato
Le GAPE : Mmes Martini, Walle, et M Masson.

SECURITE A L'ECOLE

Avant de dérouler l'ordre du jour du Conseil d'Ecole du 20 mars 2010, Mme Perez Bourvellec et l'ensemble de l'équipe enseignante souhaitent présenter toutes leurs excuses aux parents.

En effet, il s'est produit un événement, mardi 16 mars, qui a bouleversé l'ensemble de l'équipe : deux enfants de petite section de maternelle se sont échappés de l'école et sont rentrés chez eux. Les conséquences auraient pu être dramatiques. Aussitôt, les instances concernées ont été prévenues : Mme Rocher et M. Bonnemaïson pour la Mairie et M. Cotty Inspecteur de l'Education Nationale.

Un point a été fait rapidement et tout a été revu et organisé de manière à ce que cet événement ne puisse pas se reproduire. Mme Perez Bourvellec a souligné le fait que les enfants ont trompé volontairement la vigilance des enseignantes ; aussi ont-elles discuté avec les enfants de leurs classes afin de leur rappeler les règles de l'école et de leur faire prendre conscience du danger que représente pour eux le fait de sortir sans la surveillance d'un adulte. L'ensemble des enfants a réagi de façon saine : le respect des règles et des interdits est bien intégré.

Il faut rappeler que le chapitre du respect des règles est abordé en classe, il fait partie du programme de l'instruction civique. Ces règles sont donc travaillées avec les enfants dès le début de la scolarisation.

L'éducation est un travail de collaboration entre les familles et l'école, et l'enfant est le vecteur de cet échange. Il est donc important que les parents abordent aussi cette question avec leurs enfants. Les enseignantes sont à leur disposition pour répondre à toute question (sur rendez-vous).

Nous rappelons également aux parents de maternelles qu'ils doivent impérativement accompagner leurs enfants jusque dans leur classe, où ils sont accueillis.

Les mesures de sécurité prises :

Le portillon du bas de l'école restait habituellement ouvert pour permettre aux différents intervenants d'accéder à l'école en dehors des horaires de rentrée et sortie de classe. Désormais, il sera fermé en dehors des heures d'ouverture, tout comme chaque portail. Une des personnes de la commune aura les horaires des rendez-vous et viendra ouvrir selon le planning prévu des intervenants et du soutien. Cela change l'organisation du personnel. Il n'est pas envisageable de mettre un loquet plus haut sur ce portillon (que les enfants ne pourraient pas ouvrir), bon nombre de parents oubliant encore de fermer derrière eux. Un devis est lancé pour l'investissement d'un interphone, avec ouverture à distance, pour l'accès en haut de l'école.

Mme Perez Bourvellec demande aux parents de participer à cet effort de sécurité :

- en arrivant à l'heure,
- en ne stationnant pas : à des endroits où ils sont visibles des enfants (qui sont en classe mais plus intéressés alors par ce qui se passe à l'extérieur), dans la cour, dans les couloirs, notamment le soir lorsque certains enfants attendent pour la garderie.

Les horaires d'ouverture des portails sont strictement les suivants :

- **Matin : fermeture à 8h40, haut et bas**
- **Ouverture de la grille du bas à 11h20 et de celle du haut à 11h25**
- **Après-midi : ouverture 13h20 haut et bas**
- **Fermeture à 13h40 haut et bas**
- **Ouverture de la grille du bas à 16h20 et celle du haut à 16h25**

Passés ces horaires, il faut téléphoner à l'école (01.64.58.92.48) et ainsi déranger Mme Perez Bourvellec (et donc le déroulement de la classe) pour accueillir l'enfant.

Le plus simple est donc d'arriver à l'heure !

En cas de nécessité (enfant malade) : appeler l'école, se présenter au portail du haut, prochainement équipé de la gâche électrique.

1 ECOLE

1.1 Effectifs des classes prévus pour l'année prochaine

Ils sont encore fluctuants et seront fixés lors du prochain Conseil d'Ecole. Les 8 classes sont a priori maintenues.

1.2 Classe de CP

Les difficultés en matière de discipline qui ont pu être remontées par différents parents ont conduit les parents d'élèves des deux associations à demander un point à l'ordre du jour du conseil d'école. A cette occasion, et en écho à Mme Duperrier, Mme Perez Bourvellec rappelle que les parents ne doivent pas hésiter à venir voir l'enseignante de leur enfant dès qu'ils se posent des questions ou qu'il leur semble qu'il y a un problème. L'enseignante et/ou Mme Perez Bourvellec seront toujours disponibles pour dialoguer.

Mme Duperrier a donc exposé les faits :

Elle a été absente pendant 3 mois et sa remplaçante, Mme Lefèvre a éprouvé des difficultés à gérer cette classe et à canaliser certains enfants turbulents. A son retour en janvier, Mme Duperrier a immédiatement cherché à instaurer un climat de confiance, de travail. Elle a reçu 22 parents sur 24. Les parents d'enfants « remuants » ont été vus régulièrement pour évaluer et discuter des progrès réalisés, en faisant un bilan hebdomadaire. Un changement de climat a été constaté par tous les enseignants et également par M. Cotty (1ère visite en octobre et 2nde en janvier). Dans les cours de récréations, les CP ne se font plus remarquer.

La FCPE rappelle qu'il y avait une inquiétude de certains parents de voir perdurer ce "noyau dur" d'enfants "agités", dans la mesure où il n'y a qu'une classe pour chaque niveau et que ces enfants allaient nécessairement se retrouver ensemble chaque année. Mme Perez fait remarquer que les enfants grandissent et que même lorsqu'il y a un "noyau dur", cela évolue dans le bon sens pour peu que des mesures et un dialogue soient mis en place. Mme Duperrier rappelle l'importance qu'il y a à inculquer aux enfants le sens de la citoyenneté, à ne pas répondre aux provocations par les gestes ou les mots et à dialoguer constamment avec eux.

Mme Perez Bourvellec rappelle que les enseignantes ne font rien seules et les parents non plus ; il y a un réel travail de collaboration à mener ! Ce changement a donc été rendu possible par l'implication des parents.

Quant aux problèmes de sécurité qui avaient été évoqués lors de la sortie à la piscine, Mme Duperrier rappelle que le car se trouve loin de la route et qu'il n'y a donc pas de danger lié à la route.

Des parents d'élèves de CP auraient évoqué la possibilité de quitter l'école. Mme Duperrier dit ne pas avoir eu connaissance de cas récents. Elle a effectivement rencontré une personne qui avait évoqué ce projet en novembre mais n'a pas compris pourquoi la question a été remontée dans le cadre d'une question à ce Conseil.

Mme Duperrier part sereine pour le voyage.

1.3 Point sur les voyages et activités périscolaires

Classe de mer

Elle s'effectuera du 31 mars au 9 avril pour tous les élèves de CM2. Mme Duarte, maîtresse des CM1/CM2 va accompagner cette classe et sera remplacée durant cette période dans sa classe pour les élèves de CM. Tous les élèves ont passé avec succès le test de natation. Toutes les informations seront mises sur le site de l'école et la messagerie vocale. Les parents vont recevoir les indications pour se connecter à cette boîte et au site. Les derniers préparatifs sont en cours. Les parents recevront un courrier courant juin du trésor public qui gère l'encaissement de ce voyage. Les financeurs de cette classe de mer sont la mairie, la Caisse des Ecoles et les parents.

Voyage en Val de Loire

Il aura lieu du 5 au 7 mai pour les classes de CP au CM1. Plusieurs parents se sont manifestés pour accompagner; ceux qui travaillent dans le milieu médical ou sont titulaires de l'AFPS seront privilégiés. A priori, tous les enfants devraient partir. Le sujet n'a pas été encore abordé en classe car il est encore un peu tôt. Les premiers chèques ont été déposés. Ce voyage s'organise petit à petit et est financé pour partie par la mairie, par la Caisse des Ecoles, la coopérative scolaire et par les parents.

Les maternelles

Visite au zoo de Thoiry

Le 1^{er} avril. Une vingtaine de parents se sont proposés pour accompagner les enfants, ce qui n'est pas possible. L'école a fait le choix de remercier les 7 parents qui sont venus aider à la gymnastique. En contrepartie, les autres parents seront sollicités pour la sortie de Bondoufle.

Pour cette sortie, l'école disposera d'un grand car. Chaque groupe sera composé de petits, moyens et grands avec un parcours à pied sur place sous forme de jeux. Lors du pique nique les plus grands seront peut-être amenés au château. La deuxième partie de la visite se déroulera en car. La sortie de Thoiry est financée entièrement par la Caisse des Ecoles.

Les dangers domestiques

Visite de l'exposition à Briis sous Forges le 22 mars, organisée par la CCPL.

Sorties orientation

⇒ GS : le 31 mars à Cheptainville pour les grandes sections.

⇒ MS : le 26 mai à Chamarande

⇒ PS : le 16 juin (selon météo) à St Maurice

Cross de l'école

Le 15 avril au matin pour toute l'école.

Le musée en herbe

Les 10 mai et 17 mai : des intervenants viennent à l'école pour les élèves de Moyenne et Grande Section présenter les peintres Chagall et Miro. Ceci est entièrement financé par la Caisse des Ecoles

Rencontre athlétisme

Le 3 juin à Bondoufle.

Elémentaire

CP et CE1: à partir du 30 mars commencera un cycle danse et accro-sport. Le financement se fait par la Caisse des Ecoles. 8 séances seront programmées chaque mardi avec clôture et présentation lors de la kermesse. Les séances seront animées par Emilie Saysithideth.

CP : visite d'une boulangerie, à Limours, le 8 juin.

CE2 : 8 séances de tennis seront organisées le vendredi du 9 avril au 25 juin, avec Erwann pour moniteur. Un parent volontaire sera sollicité pour aider à l'animation d'un atelier. Les séances dureront 1h15 / 1h30. Tout le matériel sera fourni par l'association du tennis. La prise en charge se fait pour partie par la Caisse des Ecoles et par l'association du Tennis.

Sortie Vélo : elle est bien avancée au niveau de l'organisation ; elle aura lieu les 9, 10 et 11 juin dans les conditions habituelles, avec 2 nuits au camping de Dourdan. Les séances d'entraînement vont commencer le 9 avril pour les CM1 et le 16 avril pour les CM2.

Lien avec le collège pour les CM2 : La FCPE a proposé aux élèves de CM2 de poser leurs questions sur l'entrée au collège à des élèves de 6^{ème}. Les réponses apportées ont été préparées et complétées par les

professeurs et vendredi 26 mars, 6 élèves de 6^{ème} et 3 professeurs (anglais, français, mathématiques) sont venus rencontrer les CM2 pour y répondre de vive voix. L'échange a été très riche et rassurant pour les CM2.

Visite du collège le 7 mai pour les CM2. Des parents seront sollicités pour les accompagner. Ils s'y rendront à vélo.

Les CM2 vont mener un travail sur les danses traditionnelles.

La kermesse aura lieu le samedi 26 juin

1.4 Point sur l'Ecole Numérique Rurale

Mme Perez Bourvellec a présenté le matériel : 8 portables 13 pouces dans un petit meuble + 1 PC maître et une imprimante laser. L'armoire contenant le matériel peut être déplacée et dispose d'un modem (Wifi) Le branchement est simple, unique, et aucun fil ne traîne. Les CM2 vont en disposer jusqu'à la fin de l'année pour leur permettre de passer leur Brevet Informatique et Internet. Le serveur est totalement sécurisé. 9 h de formation doivent être dispensées aux maîtresses. Les ordinateurs sont verrouillés et seul le traitement de texte est accessible pour le moment. La classe est divisée en 3 groupes : 2 font des travaux individuels tandis que le 3^{ème} utilise le matériel informatique (durant 45 minutes à 1 heure à chaque session soit environ 1h30 par semaine). Mme Perez Bourvellec a demandé à ce que les élèves aient une clé USB pour continuer à travailler à la maison.

Dès l'année prochaine, lorsque l'ensemble du matériel sera "recetté" et les enseignantes formées, toutes les classes (y compris la maternelle en ce qui concerne le tableau numérique) utiliseront ce matériel à tour de rôle.

La Mairie ajoute qu'elle s'efforcera, si possible, d'accroître le nombre d'ordinateurs au cours des prochaines années.

Le GAPE demande la possibilité d'utiliser le matériel le 14 mai pour la journée sans voiture avec les élèves de CM2. Mme Perez Bourvellec y est éventuellement favorable.

Mme Elie-Auzé propose d'investir dans des vidéos projecteurs. De réelles économies de papiers pourraient être faites.

1.5 Emploi aidé

Lors du dernier conseil d'école l'optimisme était là puisque les démarches avaient abouti à l'embauche d'une personne, demandeuse d'emploi ... Celle-ci est venue 2 jours et est repartie au bout du 3^{ème}. Il faut à présent recommencer toutes les démarches. 26 h d'intervention sont prévues par semaine. L'emploi était à faible proportion administratif mais fortement orienté sur de l'animation avec les maîtresses.

1.6 Fresque prévue sur le mur de la chaufferie

Elle est toujours prévue mais sa réalisation a été retardée en raison des intempéries. Les contes de Perrault en seront le thème.

1.7 Etude

Point sur les désistements d'enfant.

Certains parents se sont plaints que leurs enfants ne terminaient pas leurs devoirs pendant l'étude. Pour rappel, l'étude n'est pas une aide individuelle. Il s'agit d'un temps de travail où la personne en charge passe d'enfant en enfant en les interrogeant au fur et à mesure. Mme Rocher passe régulièrement pour voir si tout se passe bien. Le climat est calme et propice au travail. La fin de journée est plus difficile pour certains enfants que pour d'autres mais dans l'ensemble ils terminent leur travail. Les parents doivent regarder impérativement le cahier de textes tous les soirs. En cas de problème, les parents peuvent

demander un rendez-vous soit directement à la responsable, soit par l'intermédiaire du cahier de correspondance.

→ Rappel : ce cahier sert à tous les échanges entre les parents et les différents acteurs de l'école.

Pour différentes raisons, quatre parents ont retiré leurs enfants de l'étude depuis les dernières vacances scolaires. Mme Rocher rappelle qu'un point du règlement signé par les parents, précise que l'étude ne peut vivre que s'il y a au minimum 12 enfants. Toutes ces annulations en cours d'année risquent de causer la fermeture d'une étude et priveraient d'autres enfants. Les parents doivent bien prendre conscience que c'est un engagement annuel et que la mairie a du refuser l'inscription de certains élèves en début d'année. Depuis, les parents des enfants qui étaient sur liste d'attente ont trouvé d'autres solutions.

2 SECURITE

2.1 La gestion des intempéries

La mairie répond :

Pendant l'épisode neigeux, 20 tonnes de sel ont été déversées sur la commune, routes pentues et routes des cars scolaires en priorité. Le nécessaire avait été fait aux abords de l'école. Par sécurité, la cour n'était pas accessible lors des récréations aux enfants. Le GAPE demande que, lors d'un prochain problème de ce type, l'accès à la maternelle soit rendu possible par la porte à coté du bureau des ATSEM. Les maîtresses pensent que cela est possible à la condition que les parents restent dehors, que les enfants se déchaussent à l'entrée et soient conduits par les ATSEM dans les classes car le préau est utilisé pour les activités sportives et doit rester propre.

La FCPE pose la question de l'information aux parents du passage du car scolaire en cas de neige :

La mairie dispose d'un site interne qui prévient très rapidement des annulations de passage de car scolaire, entre autres : <http://www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr>

Pour rappel, lorsque l'annulation du car a été annoncée en cours de journée pour le soir, la mairie a joint par téléphone l'ensemble des parents concernés, qui ont pu ainsi s'organiser.

2.2 La circulation autour de l'école

Les règles ne sont pas toujours respectées :

- Le GAPE pose la question de renforcer la signalétique relative au sens de circulation sur le parking, un certain nombre de véhicules le faisant en sens inverse et se garant de même. La mairie répond que les gens doivent avoir intégré ce mode de circulation et qu'il en va de la responsabilité de chacun de réagir sur l'instant présent et de se manifester auprès des personnes concernées. Rien de plus ne peut être fait.
- Pour le chemin des écoles, on constate une recrudescence du passage des véhicules non autorisés. Le panneau de sens interdit sera avancé afin d'être plus visible.
- Le passage piéton au niveau du parking du bas ne sera pas bougé.
- Le croisement rue de la Fontaine du Saule / rue de Courson ne peut être modifié par un stop. Le GAPE demande la possibilité de mettre un miroir mais étant donné que les panneaux placés sur les îlots ont été vandalisés aussitôt placés, il y a fort à craindre qu'il en aille de même pour ce miroir.

2.3 Surveillance de l'interclasse du midi

Des parents amenant leur enfant à 13h20 ont constaté la dangerosité de la présence de cailloux dans la cour. Ces cailloux traînent dans la cour et les enfants peuvent taper dedans, jouer avec. Ils présentent donc effectivement des risques pour les passants. Ce point renvoie à la question de la surveillance le midi où il est impératif d'avoir une personne en plus, notamment vers le préau. Il y a des efforts à faire à ce niveau ; l'école et la mairie en ont conscience.

2.4 La violence

Mme Perez Bourvellec souligne que le terme « violence » a une signification très forte et à son avis on ne peut pas parler de violence au sein de l'école de St Maurice Montcouronne. Elle distingue cette notion de violence des situations de colère, fréquentes chez les enfants.

Néanmoins, certains comportements semblent être considérés par les enfants et leurs parents comme relevant de la violence. Cela conduit certains parents à encourager leurs enfants à se défendre en utilisant à leur tour la violence si besoin. Il y a là un réel problème de communication. Les enseignants s'efforcent d'inculquer aux enfants des règles de vie en communauté, le respect de l'autre alors que certains parents prônent la riposte. Les intervenants de l'école, enseignants et mairie, sont à la disposition des parents si leur enfant rencontre un problème. De même, les enfants sont encouragés à venir trouver une maîtresse en cas de problème.

Il est vrai que l'on peut difficilement éviter les heurts entre enfants et c'est le rôle de chacun d'expliquer en quoi ces comportements ne sont pas acceptables.

Les parents d'élèves sont invités à envisager un débat sur le sujet, réunissant l'école, la mairie, et les parents.

2.5 Fermeture des portails aux heures de soutien

L'accès se fera au cas par cas. Les parents doivent s'adresser à l'institutrice de leur enfant afin de définir la procédure pour l'entrée et la sortie. Il est à noter que la plupart des enfants en soutien déjeunent à la cantine, au moins ce jour. Les enfants qui rentrent chez eux ensuite sont raccompagnés au portail par leur institutrice.

Mme Rocher rappelle le cas des enfants qui ont un petit frère ou une petite sœur de maternelle en soutien sur le temps de déjeuner. Normalement, la mairie ne prend pas en charge ces enfants. Seuls peuvent l'être ceux qui sont inscrits à la cantine. Les maîtresses de maternelle rappellent que ce n'était pas ce qui était convenu au lancement du soutien et qu'elles vont devoir informer les parents concernés. La mairie va examiner ce qui a été convenu et reviendra vers elles pour les informer de leur décision.

2.6 Garderie

Le respect des horaires

Les parents doivent faire preuve de citoyenneté et respecter les horaires. Il y a encore des cas de retards importants et systématiques, jusque parfois plus de 19h. C'est une question de respect mais aussi d'assurance. En cas de force majeure, les parents doivent au moins prévenir par téléphone (celui de la garderie et non celui de l'école !). A partir du lundi 22 mars, il y aura une employée municipale supplémentaire de 16h30 à 18h30 suite à une demande du médecin de la PMI, une seule ATSEM pour les petits de maternelle ne suffisait pas. Au total, il y aura donc 4 personnes.

2.7 Encombrement du couloir, simulations d'incendie.

Le GAPE pose la question de l'accès à la garderie, le couloir d'entrée étant très encombré par les cartables.

Cette année il y a beaucoup plus d'enfants d'élémentaire à la garderie et ce sont effectivement leurs cartables qui gênent le passage dans le couloir. Il est possible de leur faire mettre leur cartable dans un coin de la salle.

Le GAPE pose la question des exercices incendie à la garderie : Il n'en a jamais été fait. C'est à prévoir. Chaque enfant doit être sensibilisé aussi au fait qu'il y a 2 portes de sorties de secours dans le préfabriqué. La mairie précise qu'un projet de changement du bâtiment de la garderie est inscrit mais ne verra pas le jour avant un an, un an et demi.

Mme ROCHER rappelle que les parents qui n'ont pas de rendez-vous avec les enseignants du primaire ne doivent pas stationner, à 16 h 30 dans le couloir d'accès menant à la garderie. Cela gêne le travail des ATSEMS qui recensent les enfants de garderie.

L'évacuation lors du début d'incendie avant les vacances de Noël a été l'occasion de constater que les exercices d'évacuation sont efficaces. Les enfants ont été exemplaires, particulièrement les PS qui étaient à la sieste. Cet incident est définitivement clos.

3 EVENEMENTS DIVERS

3.1 Journée de l'environnement les 9 et 10 avril.

Le 9 avril au matin, les enfants nettoieront les abords de l'école, encadrés par leurs enseignantes ainsi que par des parents du GAPE.

Le 10 avril au matin, cette journée de l'environnement est menée par la mairie qui invite parents et enfants à y participer.

3.2 Journée sans voiture le 14 mai avec organisation d'un pedibus.

Le GAPE propose de mettre un pédibus en place afin de faciliter les déplacements des parents qui doivent prendre leur véhicule pour se rapprocher de l'école. Les modalités de fonctionnement sont à préciser, l'idée étant que les parents confient (avec décharge) leur enfant à un parent d'élève au début d'une des rues d'accès à l'école, interdites ce jour à la circulation.

Pour des questions d'assurance, la mairie ne peut pas s'associer à cette démarche.

3.3 Matinée de réparation des vélos de la maternelle

Le matin du samedi 27 mars sera l'occasion de faire les réparations avec des parents volontaires car des enseignantes seront présentes ce matin-là. Chaque année, ces réparations sont nécessaires, notamment du fait de vandalisme dans l'enceinte de l'école.

3.4 Départs en retraite.

Mme Verdier, enseignante de CE1, en juin

Mme Françoise Leduc, ATSEM en maternelle, en juin

Mme Perez Bourvellec, l'année prochaine.